



Confédération paysanne
de Loire-Atlantique



Confédération paysanne
du Morbihan



Confédération paysanne
d'Ille-et-Vilaine



Confédération paysanne
du Maine-et-Loire

Communiqué de presse

Lundi 19 mai 2025

DES PROJETS MINIERES DESTRUCTEURS POUR LES TERRITOIRES ET LES ACTIVITES AGRICOLES

Des consultations publiques débutent aujourd'hui sur trois demandes de permis exclusifs de recherches minières (PERM) ont été déposées dans le Grand Ouest par la société Breizh Ressources filiale d'Aurania (EPONA, TARANIS et BELENOS). Ces projets miniers s'étendent sur nos 4 départements du Grand Ouest (35, 44, 49 et 56) pour une superficie totale d'environ 850 km².

Les 4 syndicats de la Confédération paysanne des départements concernés s'unissent pour s'opposer à ces 3 projets miniers. **Nous défendons une agriculture paysanne qui se bat pour préserver les terres agricoles et donner la priorité à la production alimentaire face à tout autre usage.**

Considérant que :

- La création de nouvelles mines sur notre territoire n'est pas assortie de fermetures de mines exploitées à l'étranger.
- Le minerai extrait sera exporté et traité à l'étranger, sans retombées économiques sur notre territoire avec seulement 3% de revenus émanant de la taxe minière
- Le minerai extrait ici sera de l'or, dont plus de 49% n'est utilisé que pour la joaillerie, 44% comme investissement et réserve dans les banques centrales et 7% pour le numérique, sans réelle participation à l'autonomie minière de la France. *Source Négawatt.*
- L'incertitude des projets et de leurs impacts freine la transmission des fermes, d'éventuels porteurs de projet ne souhaitant pas s'engager avec ce contexte incertain pour les terres agricoles,

Nous ne pouvons accepter ces projets miniers qui ne prennent absolument pas en compte ni les exploitations agricoles, malgré un contexte déjà très difficile pour les agriculteurs, ni les besoins et attentes du territoire et de ses habitants et habitantes.

Les impacts de ces projets miniers sur le territoire seront nombreux :

- Les terres agricoles seront une nouvelle fois soumises à la spéculation.
- Par l'absence d'études d'impacts, notamment sur l'eau, les risques de ce projet ne sont pas évalués, malgré l'énorme besoin en eau des extractions (260 millions de litres d'eau pour 1 tonne d'or- source Négawatt) et les rejets polluants non traités constatés sur des sites déjà exploités (exemples Salsigne, Glomel...).
- La gestion des retenues de boues contaminées restant à la charge de l'État pendant des décennies et rendant incultes les terres à proximité.

Nous, la Confédération paysanne, agissons pour **protéger le foncier agricole** et affirmons que la **ressource en eau doit être réservée aux usages prioritaires** que sont l'eau potable, les fonctions biologiques des milieux et l'agriculture, pour la production sur notre territoire de notre alimentation.

Contacts presse :

Confédération paysanne 35 : Cyrille Tatard, 06 64 37 35 62

Confédération paysanne 44 : Albine Vaucouloux, 06 36 69 22 13

Confédération paysanne 56 : Julien Hamon, 06 73 44 07 92

Confédération paysanne 49 : Typhaine Joly, 06 77 78 62 68.